

---

## 500<sup>ème</sup> Auberge de Village

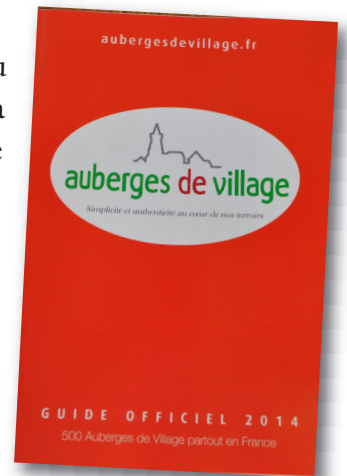
---

Sous le haut patronage de Madame Sylvia Pinel, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, Monsieur Jean Lanau, Président de la Fédération Nationale des Tables & Auberges de France, l'Office de Tourisme de la Ténarèze ainsi que les aubergistes célèbrent la 500<sup>ème</sup> Auberge de Village autour d'un déjeuner du terroir lundi 7 avril 2014 à l'Auberge de Fourcès (Gers).

La Fédération Tables & Auberges de France a décidé de valoriser « nos petites auberges de campagne » en lançant en 2008, en partenariat avec les institutionnels, la démarche inédite des Auberges de Village. L'objectif est double : orienter en premier lieu le grand public vers des établissements respectueux des traditions culinaires de leurs terroirs et soutenir ce faisant l'animation et la vie des villages. Dans cette perspective, Auberges de Village s'attache à valoriser et promouvoir le savoir-faire des professionnels indépendants qui exercent leur activité au sein d'un restaurant avec ou sans hébergement situé dans une zone rurale ou de montagne dans des villages de moins de 3500 habitants. On compte aujourd'hui 500 établissements rassemblés autour de valeurs communes :

- *L'Auberge de Village offre des prestations d'accueil et de services avec une cuisine familiale ou traditionnelle*
- *Cette cuisine généreuse présente un bon rapport qualité/prix (par exemple formule midi en semaine à 20€ maximum)*
- *Elle est de plus basée sur l'authenticité et la valorisation des produits locaux dans une double logique d'attachement au terroir et de respect de l'environnement*
- *Si le restaurant offre une prestation hôtelière, il a une capacité maximum de 19 chambres*

Le guide 2014 est disponible gratuitement dans tous les établissements Auberges de Village et sur [aubergesdevillage.fr](http://aubergesdevillage.fr)



---

Pour plus d'informations :

Marie de Fouchier, Chargée des relations presse

☎ 06 08 46 37 20 - [marie@stratemo.fr](mailto:marie@stratemo.fr)

[www.aubergesdevillage.fr](http://www.aubergesdevillage.fr)